



## EVALUATION PPCR

**Appréciations suite au RDV de carrière :  
le scandale de l'évaluation PPCR continue !**

**L'arbitraire, ça suffit !**

**Signez et faites signer la pétition du SNUDI FO !**

**Faites vos recours avec le SNUDI FO 13 !**



**Ne restez pas isolés, contactez le SNUDI FO en cas de difficultés !**

### **Collègues inspectés en 2017-2018 : C'est encore la consternation !**

Le ministère, incapable de respecter ses propres textes réglementaires, n'a donc réussi que tardivement à communiquer les appréciations finales des collègues évalués l'année dernière.

C'est peut-être bien la peur de se retrouver dans la même situation qu'au mois de juin dernier face à l'incompréhension, l'écœurement et la colère des enseignants suite aux appréciations arbitraires, injustifiées et injustifiables des IEN et/ou DASEN pour l'accès à la Hors Classe ?...

**Les collègues ayant eu leur entretien de carrière l'année scolaire dernière peuvent donc enfin prendre connaissance de leur appréciation finale sur le portail SIAE d'Iprof (partie « Les services »)**

Pour nombre d'entre eux, c'est encore la consternation ! La plupart sont scandalisés par les appréciations dont ils ont été l'objet et qui ne correspondent en rien au rapport et au bilan de compétences rempli par l'IEN.

### **Jugez-en vous-même à travers ces quelques témoignages...**

« J'ai reçu mon évaluation finale du Recteur avec la mention « satisfaisante » alors que mon IEN avait coché toutes les cases « Très satisfaisante ». Comment est-ce possible ? **Quels critères « cachés » ont été pris pour mon avis final ?** »

« Sur 11 critères, j'ai eu 5 avis « Excellents » et 6 avis « très satisfaisant »... et je reçois un avis général « satisfaisant » ! **C'est comme si j'avais eu cinq 20/20 et six 18/20 et ma moyenne générale est de 15/20... Comment est-ce possible ?** »

« Mon rapport ne comportait que des « très satisfaisant » et même un « excellent » et là au retour de l'appréciation du DASEN je me retrouve avec « satisfaisant » ! **Déjà que je trouve ce système très aléatoire, je suis plus que déçue... Est-ce normal que le Recteur puisse déprécier le rapport de l'IEN ?** »

## Situation particulière des enseignants dans la 2<sup>ème</sup> année du 9<sup>ème</sup> échelon

L'année 2017-2018 était considérée comme une année transitoire pour le 3<sup>ème</sup> RDV de carrière. Ainsi, la grande majorité des collègues qui étaient dans leur 2<sup>ème</sup> année du 9<sup>ème</sup> échelon n'ont pas été inspectés. Ils découvrent aujourd'hui un **rapport « vide »** dans leur application SIAE. Ils doivent en prendre connaissance et le valider en indiquant « **inspection non réalisée par mon IEN** ». C'est absurde mais surtout, ce « rendez-vous manqué » ne sera pas rattrapé cette année 2018-2019, ni les années suivantes puisque ces collègues ne seront plus éligibles à un RDV de carrière !

**Attention :** Il faudra cependant veiller à ce que l'appréciation finale attribuée par l'IEN d'ici l'étude des promotions à la Hors Classe 2019 (printemps 2019) soit conforme à la dernière note et l'appréciation adverbale du dernier rapport d'inspection.

**Dans le cas contraire, nous encourageons les collègues concernés à faire un recours.**

## Faites un recours avec le SNUDI FO 13 !

Ces situations ne sont pas « normales ». Il est donc nécessaire de les contester ! Il semble que l'administration ait classé les collègues inspectés selon des critères pour le moins opaques.

Une appréciation même « très satisfaisante » ne suffira sûrement pas pour être dans les 30% des collègues qui bénéficieront d'une accélération de carrière de 1 an pour le passage aux 7<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelons.

Une appréciation « à consolider » ou « satisfaisante » pour les collègues dans la 2<sup>ème</sup> année du 9<sup>ème</sup> échelon retardera leur passage à la hors classe de plusieurs années.

**Le SNUDI-FO invite donc les collègues à contester les appréciations, le cas échéant !**

**Vous disposez de 30 jours pour faire ce recours (à la réception de l'appréciation sur lprof)**

**[Modèle de recours gracieux → ICI](#)**

**Transmettez le double de vos recours au SNUDI FO 13 qui les suivra !**

## PPCR et l'arbitraire, ça suffit !

Ces appréciations et cette nouvelle évaluation, totalement arbitraires et injustes, sont un nouveau scandale lié à l'application du protocole PPCR.

**FO continue de combattre pour l'abandon de ce protocole PPCR** (Parcours professionnels Carrières et Rémunérations) et pour le retour à un barème égalitaire pour toutes les promotions, contrôlable par les élus du personnel en CAPD.

## ***Comment comprendre, face aux nombreuses injustices que génère le PPCR, que les signataires de ce protocole ne retirent pas leur signature ?***

Sans le soutien que continuent à apporter le **SNUipp-FSU**, le **SE UNSA** et le **SGEN-CFDT** au PPCR, le Ministère ne pourrait pas persister dans l'arbitraire qui préside aujourd'hui aux évaluations, permettant (ou non) les accélérations de carrière et le passage à la Hors classe !

**[Lire la suite du communiqué FO](#)**

## **Le SNUDI FO vous invite à signer la pétition nationale : « Abandon de l'évaluation PPCR : l'arbitraire ça suffit ! »**

- ▶ abandon de la nouvelle évaluation des enseignants et donc abandon du PPCR à l'origine de cette dégradation ;
- ▶ un barème basé essentiellement sur l'AGS pour le déroulement de carrière de chaque personnel concernant les accélérations de carrière, le passage à la hors classe et à la classe exceptionnelle ;
- ▶ augmentation immédiate du taux de passage à la hors classe : au moins 17 % comme dans tous les autres corps de l'Éducation nationale ;
- ▶ tous les PE et instituteurs doivent pouvoir accéder à la hors classe avant leur départ à la retraite ; les appréciations doivent pouvoir être revues à la hausse.

à **[téléchargez >ICI<](#)** ou à **[signez en ligne >ICI<](#)**

## Grève du mardi 9 octobre



Les syndicats CGT, FO, Solidaires, UNEF et UNL appellent à la grève interprofessionnelle le 9 octobre contre « *la destruction de notre modèle social* ».

**Le SNUDI FO 13 appelle les collègues à se mettre en grève le mardi 9 octobre pour :**

- ▶ La défense des retraites et du Code des pensions civiles et militaires !
- ▶ La défense de notre statut et de tous les droits collectifs qui lui sont liés !
- ▶ L'arrêt du saccage de nos conditions de travail et la création des postes nécessaires !

Certes, nous savons qu'une journée ne suffira pas à faire reculer le gouvernement mais la situation de dégradation est telle et les annonces si destructrices que nous estimons qu'il y a urgence à agir pour les empêcher de tout liquider !

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES

*FO défend les intérêts moraux et les conditions de travail des salariés !*

*Du 29 novembre au 6 décembre, je vote et je fais voter*

**FNEC FP FO**



**4 clics**  
pour vos revendications  
**4 clics**  
pour reconquérir vos droits



CTM / CTA / CAPA / CAPN : renforcer la représentativité de FO



**Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :**

***Pour cette nouvelle année scolaire, faites un choix utile et réfléchi : Syndiquez-vous au SNUDI FO 13 !***

***Pour une première adhésion, seuls les 4 mois restants sont à cotiser !***

**Tarif spécial « fin d'année 2018 » [>ICI<](#)**

### Mes avantages :

- 1/ Paiement fractionné en plusieurs chèques (autant de mois restants en 2018)
  - 2/ Paiement par virement bancaire (nos coordonnées bancaires sont sur le bulletin d'adhésion)
  - 3/ 66% de la cotisation est déductible des impôts ou en crédit d'impôt.
  - 4/ Assurance professionnelle incluse dans le prix (contrat MACIF-FO équivalent à MAIF-Autonome de Solidarité)
- Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 4 à 6 euros par mois (toutes déductions faites) !!!***

Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat : sur notre site [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org)